



Nous vous rappelons que les élections législatives auront lieu **les 12 et 19 juin 2022**.

Attention aux horaires:

Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h.

Les personnes qui souhaitent tenir le bureau de vote seront les bienvenues.

Dans ce numéro :

CCAS 2022	1
Sorties en juin, bibliothèque, affouage	2
Comité des fêtes	3
Cimetière, bon voisinage	4



CCAS 2022...

La réunion du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) du 24 mai 2022 fut l'occasion d'accueillir des nouveaux membres et d'élire à l'unanimité Madame Yolande MERGER comme Vice-Présidente.

Le groupe est aujourd'hui composé de :

Mesdames Yolande MERGER (Vice-Présidente), Agnès ALLIER, Christine CARREZ, Claire MAILLE, Marie-Claire RODESCHINI (nouveau membre) et Célia SOUSA (nouveau membre).

Messieurs Bernard VOUGNON (Président), Daniel MOINE et Mohammed OUBENAÏSSA

L'année 2022 est riche en projet :

- **Le repas de convivialité**, à destination de nos Aînés de 65 ans et plus, est d'ores-et-déjà programmé au samedi 26 novembre 2022 et se déroulera à la gendarmerie du fort de Justice à Besançon. Notez bien la date dans votre agenda.
- **La carte avantages jeunes** : le CCAS de la commune a décidé de participer à ce dispositif en prenant à sa charge la totalité du coût de la carte pour les jeunes Chaucennois ayant entre 12 et 20 ans.

Ainsi, les Chaucennois nés entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2010 vont recevoir un courrier les invitant à contacter la mairie en cas d'intérêt pour la carte.

Le prix public est de 8 € qui seront pris totalement à charge par le CCAS.

Un retour dans les meilleurs délais est demandé afin de pouvoir commander les cartes dans les temps.

Elles seront remises aux jeunes pour la rentrée de septembre 2022.

- **Remise à niveau du code de la route** : révision du code et heures de conduite pourront être au programme à l'automne pour les Chaucennois qui ressentiraient le besoin. Ce projet verra le jour selon le nombre de personnes intéressées qui sont priées de se manifester avant la rentrée de septembre.

Plan d'alerte et d'urgence

Rappel : le CCAS a la gestion de ce plan qui a vocation à faciliter l'assistance aux personnes en danger en cas de situation d'urgence (inondation, canicule, épidémie...), en particulier concernant les plus fragiles d'entre nous.

L'inscription sur le registre est fondée sur une démarche de volontariat, par conséquent si vous désirez être inscrit sur ce fichier, nous vous prions de contacter la mairie.

A défaut, l'été approchant nous vous rappelons **les gestes essentiels en cas de canicule** : buvez sans attendre d'avoir soif, mouillez votre corps, ne sortez pas aux heures les plus chaudes, gardez votre logement au frais (volet, rideau etc...), évitez les efforts physiques, donnez régulièrement des nouvelles à vos proches...

LES PRINCIPAUX AVANTAGES



Un bon d'achat de 6 € valable dans les librairies partenaires (offert par la Région Bourgogne-Franche-Comté)



Des entrées gratuites, des séances de sport et des activités de loisirs (ski, bowling, karting, piscine, patinoire...)



Un an d'abonnement gratuit dans les bibliothèques partenaires (compensé par la Région Bourgogne-Franche-Comté)



Des voyages à petits prix en France et en Europe



Des tarifs exclusifs au cinéma



Des gratuités et réductions pour toutes les activités de la vie quotidienne (services, shopping...)



Des entrées gratuites et des réductions pour des spectacles, des sites patrimoniaux et des musées



Des actions de solidarité et de citoyenneté

Et demain, valorisez votre territoire en proposant vous aussi des avantages !



Sorties en juin...

FESTIVAL GRANDES HEURES NATURE

A BESANCON: LES VENDREDI 24 – SAMEDI 25 – ET DIMANCHE 26 JUIN.

Une programmation d'activités sportives de plein-air diversifiée et différenciée, à destination des sportifs les plus experts et de tous les pratiquants, même amateurs !



Pour le grand public :

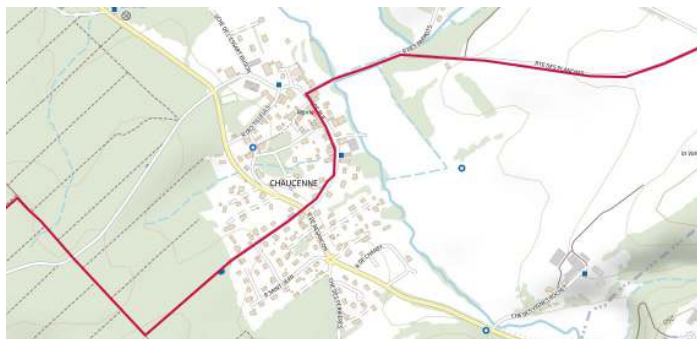
Un village au cœur du parc de Chamars, permettant à chacun de flâner, de tester, de s'initier, d'encourager les sportifs, de s'émerveiller !

Exposants, tests, initiations, animations, spectacles et shows sportifs vous attendent.

A CHAUCENNE

Le Grand Tour VTT passe le dimanche à Chauenne : Une randonnée de 2 jours au cœur de la nature pour en prendre plein les yeux avec des distances entre 70 et 100km (possibilité de shunter des parties du parcours). Recharges électriques pour les VAE tout au long du parcours, tous les services sont compris, transport matériel, repas, ravitaillements, assistance, kiné, soirée bivouac...

INSCRIPTIONS: <https://www.grandes-heures-nature.fr/le-grand-tour-vtt/>



Bibliothèque...

Samedi 21 mai 2022, la bibliothèque de Chauenne a accueilli les auteurs de polars Jacky Schwartzmann et Frédéric Bertin pour une séance de dédicaces et un moment d'échange.

Le public présent a pu découvrir le travail que représente l'écriture d'un roman et d'une B.D., ainsi que l'univers dans lequel évoluent les écrivains.

Un grand merci aux bénévoles de la bibliothèque et aux auteurs pour nous avoir permis de partager ce moment convivial et enrichissant.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, les livres de ces auteurs sont à la bibliothèque de Chauenne !

Bonnes lectures.



Affouage 2022...



Afin de déterminer le volume de bois qui sera consacré à la campagne d'affouage 2022, nous demandons aux personnes intéressées de se manifester en mairie avant le mois de septembre.

Le tirage aura ensuite lieu en fin d'année comme à l'accoutumée.

Comité des fêtes...

FLEURISSEMENT



Le mois de mai est le mois du Fleurissement.

Maintenant que les saints de glaces sont passés, les bénévoles ont pu installer des fleurs à divers endroits dans Chauenne. Ensuite il faudra arroser, gratouiller, désherber...

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent dans ces missions.



LA FETE DE LA MUSIQUE

Le 21 Juin, rendez vous à l'église à 19H pour le début des festivités de la fête de la musique made by Chauenne. Une buvette vous permettra de grignoter et de vous désaltérer sur place.

Au programme :

- * CODE JAVA chante ses compositions : Une musique à l'énergie partagée, à mi-chemin entre chanson française, jazz manouche, new-musette, swing et électro où l'improvisation à toute sa place.
- * INSTANTS PIANOS par Pierre-Loup et Nathanaël.
- * CAMELEON SPIE : venez découvrir le travail des participants à l'atelier vocal animé par Mme Valérie PAGE à Chauenne depuis octobre.



PAUSE BUVETTE

- * SWING A SONG : ensemble vocal composé de passionnés de jazz accompagné par M. Yves SOUILLOT à la guitare
- * CODE JAVA reprend avec le public des chansons françaises. Book à votre disposition.

Fin de la soirée vers 22 heures.

VIDE GRENIER

Le dimanche 3 Juillet c'est le retour du vide-grenier à Chauenne, dans la grande rue, du croisement entre la grande rue et la rue des barrots, jusqu'à l'abri-bus.

Pour vous inscrire n'hésitez pas à contacter le 03.81.55.42.65 ou à vous rendre sur www.chaucenne.com

Visiteurs ou exposants, nous vous attendons nombreux !

Vous souhaitez nous donner un coup de main un moment au cours de cette journée : vous serez les bienvenus : **contactez le 07.68.11.25.72.**

Au plaisir de vous rencontrer lors de ces manifestations ! A très bientôt !

Le Comité des Fêtes



Info Mairie : pour permettre le bon déroulement de ces deux manifestations, les portions de la Grande rue concernées seront fermées à la circulation.

Reprise des concessions à l'état d'abandon...



Afin de préserver les capacités d'inhumations futures et conformément à l'article 2223-17 du CGCT, Code Général des Collectivités Territoriales, les concessions qui ont cessé d'être entretenues peuvent être reprises par la commune.

L'état d'abandon a été constaté par deux procès-verbaux, à trois ans d'intervalle, dressés par le maire et affichés en mairie et au cimetière dans les délais prescrits par la loi.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Boucon marbrerie et seront effectués début décembre 2022. Ils consisteront en la dépose et l'évacuation du monument complet en déchetterie, la réalisation d'une fouille jusqu'à 2 m de profondeur, la réduction des restes du défunt en housse à ossements pour mise à l'ossuaire, le rebouchage de la fouille et l'évacuation des bois de cercueil.

Le Conseil municipal a autorisé le maire à prendre un arrêté de reprise par délibérations des 7 juillet 2017, 29 janvier 2020 et 12 juillet 2021.

Liste des concessions faisant l'objet de la reprise : Concession Ardivilliers ; Concession Gros Marcel ; Concession Baunier Roger ; Concession Touret Perrette ; Concession Gardot ; Concession Panier Hugon Labat ; Concession Barbault Beuchat ; Concession Cefis ; Concession Decreuse

Bon voisinage...

NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral.

Ils peuvent être effectués aux horaires suivants :

* Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

* Samedi : 9h-12h et 15h-19h30

* Dimanche et jours fériés: 10h-12h

Il est rappelé que les feux sont interdits.

DEJECTIONS CANINES

Avis aux propriétaires de chiens : les déjections canines sont interdites dans l'espace public.

Prière de ramasser vos crottes de chien.



Secrétariat de mairie...

En raison de formations et des congés annuels, le secrétariat de mairie sera ouvert **seulement de 16h à 18h** les jours suivants : mercredi 15 juin, lundi 27 juin et mercredi 29 juin

Espace réservé publicité Chaucennoise...

Nous réservons un espace dans notre gazette municipale pour les professionnels ayant leur siège social à Chaucenne. La rubrique est gratuite mais elle n'a pas pour autant vocation à devenir un support commercial, il s'agit davantage d'une volonté de l'ensemble du Conseil municipal d'offrir un coup de pouce aux professionnels Chaucennois.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <http://chaucenne.org/>

Mairie de Chaucenne - 21, grande rue 25170 Chaucenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org